

PREALABLE :

- Les parents prennent connaissance du protocole sanitaire établi par Mme Wallart, Directrice d'école et les communes du R.P.C. DE BAPAUME représentées par Mr Cotel, Président du R.P.C
- Ils devront approuver le protocole, signer l'attestation et la remettre à l'école le 1er jour de la rentrée le 14 ou le 25 mai ou le 2 juin 2020 selon le cas
- Les horaires de l'école ne changent pas. :
8h30 -12h00 et 13h45 - 16h15
accueil à partir de 8h20 et 13h35

RÔLE DES PARENTS :

- Les parents s'engagent à :
- prendre la température de l'enfant le matin avant de le conduire (température inférieure à 37°8) et le garder s'il présente des symptômes
 - lui faire se laver les mains
 - lui fournir ses affaires personnelles pour travailler car aucun prêt ou échange de matériel possible (liste fournie par l'enseignant), des mouchoirs en papier et une bouteille d'eau
 - nous fournir 1 ou 2 numéros de téléphone où vous êtes joignable (vous ou un membre de votre foyer) si votre enfant présente des symptômes en cours de journée
 - Nous prévenir si, pendant cette période il est en contact avec une personne contaminée au Covid-19

ACCUEIL :

- Port du masque par l'accueillant
- 1 ou plusieurs personnes pour filtrer les arrivées et veiller au respect de la distanciation physique dans la file d'entrée
- différents points d'entrée et sortie :
 - GS : grille de la cour maternelle
 - CP^A, CP^B, CP/CE1, CE1 et ULIS porte du parking élémentaire
 - CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2^A : grille de la cour élémentaire
 - CE2, CM1 et CM2^B : grille entre l'école et le terrain de tennis (sur le parking)
- Accès aux locaux interdits aux personnes étrangères à l'école (parents, accompagnants)
- Accès direct en classe après lavage des mains
- Signalétiques : distanciation physique, entrées, sorties et sens de circulation dans les locaux (couloirs, escaliers, toilettes, préau, etc...)
- **Pas de sortie ou d'entrée dans l'école en dehors des horaires**

AMENAGEMENT DE LA CLASSE :

-
- Distance d'1 m entre les tables soit 4m² par élève (12 élèves pour 50m²)
- Neutraliser mobilier et matériel non nécessaire
- Place fixe pour l'élève à son nom
- Matériel dans la case pour éviter les déplacements
- Pas de tables près des portes
- Sens de circulation dans la classe (avec matérialisation au sol si nécessaire)
- Port du masque par l'adulte si distanciation impossible (maternelle)
- Aération des locaux

CIRCULATION DES ELEVES :

- Sens de circulation matérialisé
- Zone d'attente matérialisée
- Portes maintenues en position ouverte (sauf portes coupe-feu)

Protocole sanitaire COVID-19

R.P.C. de BAPAUME

GESTES BARRIERES :

- **Distanciation physique d'1m** même aux abords de l'école (matérialisée au sol à chaque point d'entrée)
- **Lavage des mains pendant 30 s** (entrée en classe, avant/après les récréés, avant et après les repas, avant et après le passage aux toilettes, après toux, éternuements, mouchage, avant de rentrer chez soi) : nombreux affichages ludiques et sous surveillance d'un adulte
- **Port du masque** : déconseillé en maternelle, possible en élémentaire si l'enfant le supporte (fourni par la famille), obligatoire pour les adultes en maternelle, en récréation et quand les règles de distanciation ne peuvent s'appliquer.
- **Aération des locaux** le plus souvent possible pendant au moins 10 min (avant la classe, à chaque récréation, le midi et le soir)

Organisation de la classe

- Apporter son matériel (liste fournie par l'enseignant), il restera à l'école durant la période (pour éviter les allers-retours école /maison)
- Aucun échange ou prêt d'objets personnel
- Pas d'utilisation de matériels collectifs
- Alternance possible de 2 enseignants pour permettre à l'enseignant de la classe de poursuivre la continuité pédagogique avec les élèves restés chez eux
- Matériel pédagogique désinfecté

Activités sportives et culturelles

Les jeux de ballons, jeux de contact et jeux avec matériel collectif pouvant être manipulé par plusieurs enfants sont interdits

- Privilégier les parcours individuels
- Matériel non accessible aux élèves
- Matériel individuel et personnel pour les activités manuelles
- Adaptation du fonctionnement des bibliothèques (livre individuel laissé au repos 5 jours après utilisation)
- Privilégier lecture par l'adulte, découverte culturelle en visio, jeux tels que mimes, devinettes, éducation musicale ...

Brassage des élèves :

- Accueil et départ à des endroits différents
- Déplacement limité au strict minimum
- Récréation par groupe de classe avec distanciation et gestes barrières

RECREATIONS:

- Dans le respect des règles de distanciation
- Pas de ballons ni structure de jeux ou échange d'objets ni de jouets collectifs
- Apprentissage de jeux adaptés
- Si récré en intérieur, aller dans une autre pièce pour pouvoir aérer la classe
- Masques pour les adultes

MATERNELLE:

- Autonomie pour habillage/déshabillage/ ranger son doudou
- Retirer les jeux pouvant être utilisés à plusieurs (coins jeux , jeux de construction...)
- Boîtes individuelles de matériel (crayon, ciseaux..) fourni par l'école
- Port du masque en permanence pour les adultes
- Conditions d'accueil des GS détaillées par Mme Hecquet et Mme Legrand jointes au protocole commun)

RESTAURATION SCOLAIRE et GARDERIE

- Aménagement des locaux pour respecter la distanciation
- Port du masque par le personnel
- Service à table par le personnel y compris pour la boisson: pas de déplacement des enfants
- Sens de circulation au moment de l'entrée et de la sortie du restaurant scolaire
- Rappel oral des mesures barrières au début de chaque repas.
- Lavage des mains avant et après le repas

PERSONNEL :

- Réunion plutôt en extérieur ou sous le préau (idem pour accueil des parents)
- Privilégier communication à distance
- Réunion en côte à côte
- Eviter le matériel partagé
- Nettoyage du matériel individuel par chaque agent (même les stylos) et de son poste
- Echelonner les heures de présence dans les parties communes et les heures des repas
- Désinfection du matériel collectif par chaque utilisateur (imprimante, photocopieur) ou transfert dans une zone d'attente si désinfection impossible

Nettoyage :

Nettoyage avec un détergent homologué virucide en insistant sur les zones de contact

Sols 1 fois par jour

Tables et chaises, 2 fois par jour (midi et soir)

Nettoyer plusieurs fois par jour les zones fréquemment en contact

Veiller à l'approvisionnement en savon, papier

Aérer fréquemment

Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique

2 ATSEM à disposition pendant la journée en maternelle et 1 ATSEM en élémentaire pour procéder au nettoyage supplémentaire des toilettes, tables, chaises, poignées de porte,...)

Sanitaires :

- 1 m entre urinoir et lavabos(ou en condamné 1 sur 2)
- Gérer le flux des enfants
- Fenêtres ouvertes
- Lavage des mains supervisé

COMMUNICATION

La communication se fera de préférence par courriel ou par téléphone (sms de préférence) directement avec l'enseignant ou avec la directrice : rpc-ecoledebapaume@laposte.net

En cas de nécessité absolue, la communication pourra se faire directement à l'extérieur des locaux et en respectant les gestes « barrière » et la distanciation physique.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève, avec un masque, dans la pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour au domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Respect impératif des mesures "barrière".. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes "barrière" (donc obligation de disposer de numéros où vous êtes joignables) sinon appel au 18.
- Rappel par les responsables de l'école de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Pour l'école, appliquer la procédure telle que définie dans le protocole national (*voir FAQ site de l'école*)